24

PRÉVENTION ROUTIÈRE
SAVOIR ROULER À VELO : THÉORIE

RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté, menées par la ville de Nice, la Direction de la Police Municipale met à disposition un policier municipal pour intervenir sur la thématique du savoir rouler. Seront abordés, avec les élèves, les comportements adaptés aux déplacements dans la rue et plus particulièrement en conduite à vélo, en passant par l'apprentissage des bases du code de la route.

Un volet est consacré aux EDPM: Engins de Déplacement Personnel Motorisés (trottinettes électriques,...)

Objectifs :

- Apprendre à être responsable de sa propre sécurité, à être attentif aux autres et à les respecter;
- Une épreuve de connaissances sera effectuée en fin de séance à chaque participant.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : dès Octobre 2024

Périodicité de l'action : année scolaire 2024/2025

Lieu de l'action : à l'école, en classe

Durée de l'activité : 1h à 1h30

Procédure d'inscription :
Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr
Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Police Municipale qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : touscitoyens@ville-nice.fr